

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

Administration d'Evusheld^{MC} en pharmacie par une infirmière

Depuis le **9 mai 2022** et conformément à la modification de l'entente particulière conclue entre ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires dans le cadre du Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19, l'administration par une infirmière d'un traitement médicamenteux injectable prévu par ce programme est un service couvert.

Ainsi, à la suite de l'exécution d'une ordonnance d'Evusheld^{MC} par un pharmacien, il est possible pour l'infirmière à l'emploi du pharmacien propriétaire d'administrer le médicament. Pour ce faire, un ensemble de fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC} est également remboursé dans le cadre du programme.

Administration par une infirmière

Principes à respecter

- Date d'entrée en vigueur : 2022-05-09;
- La nature et l'expression de l'ordonnance doivent correspondre à **N**;
- Le code de programme doit correspondre à **07 : Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie**;
- Le code de service (**nouveau**) doit correspondre à **AI (ai) : Administration par infirmière** :
 - La rémunération du service du 9 au 14 mai 2022 est de 13,94 \$,
 - La rémunération du service à compter du 15 mai est de 9,56 \$;
- Le code de facturation du médicament doit correspondre au **DIN 02526271** :
 - La quantité et la durée de traitement doivent être égales à 0;
- Le service n'est pas soumis à la contribution.

Ensemble de fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC}

Principes à respecter


- Date d'entrée en vigueur : 2022-05-09;
- Le code de programme doit correspondre à **07 : Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie**;
- Le code de service doit correspondre à **Y : Fourniture sans honoraires**;
- Le code de facturation (**nouveau**) doit correspondre au **DIN 99113978** :
 - Le remboursement des fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC} se fait selon le prix réel d'acquisition de la pharmacie, jusqu'à un montant maximal de 0,75 \$. Ce montant doit inclure la marge bénéficiaire du grossiste, le cas échéant,
 - Un seul ensemble de fournitures doit être facturé, et ce, au nom de la personne concernée.

Vous trouverez la description de la fourniture en [annexe](#) de cette infolettre.

En attendant que vos logiciels de facturation soient prêts, les pharmaciens devront retenir leur facturation.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)

ANNEXE – Détail du code de facturation de la fourniture

<u>CHAMP</u>	<u>PRODUIT</u>
Code de facturation	99113978
Date de début d'effectivité	220509
Date de fin d'effectivité	999999
Date de mise en production	220509
Classe A.H.F.S.	N/A
Code de dénomination commune	00109
Code de forme	00001
Code de teneur	00001
Code de marque de commerce	00001
Code du fabricant	00001
Dénomination commune	ENSEMBLE DE FOURNITURES NÉCESSAIRES À L'ADMINISTRATION D'EVUSHELD
Forme	N/A
Teneur	N/A
Marque de commerce	N/A
Fabricant	N/A
Groupe(s) médicament	03 – 07
Catégorie de médicament	REG
Nature du médicament	FSH
Indicateur de produit unique	N
Pourcentage rabais grossiste	0.000
Indicateur de format d'acquisition	1
Quantité du format	1
Prix du format	0,75
Prix unitaire	0,75
Indicateur d'indivisibilité	OUI
Code de statut d'assurabilité	AS
Indicateur de marge bénéficiaire maximum grossiste	N